

07 mai 2007 -11:21

Dixième anniversaire de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, 9 mai 2007

En juin 1997, la Conférence de Bruxelles avait conduit à l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Dix ans plus tard, une conférence sur le thème «De nouvelles perspectives pour un monde sans mines » aura lieu au Palais d'Egmont, le 9 mai 2007 de 9.00-13.00.

En juin 1997, la Conférence de Bruxelles avait conduit à l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Dix ans plus tard, une conférence sur le thème «De nouvelles perspectives pour un monde sans mines » aura lieu au Palais d'Egmont, le 9 mai 2007 de 9.00-13.00.

PERSUITNODIGING INVITATION PRESSE 9/05/2007-10èmeAnniversaire Convention interdiction mines antipersonnel/10de Verjaardag Conventie voor het verbod op anti-persoonsmijnen/ INSCRIPTION AVT 8/05-12.00/INSCHRIJVING VOOR 8/05-12.00INVITATION PRESSE : Dixième anniversaire de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Palais d'Egmont, 9 mai 2007.Bruxelles, le 7/05/2007. En juin 1997, la Conférence de Bruxelles avait conduit à l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Dix ans plus tard, une conférence sur le thème «De nouvelles perspectives pour un monde sans mines » aura lieu au Palais d'Egmont, le 9 mai 2007 de 9.00-13.00.Au cours de la session inaugurale (09.00-10.30) , en présence de S.A.R. la Princesse Astrid, le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht, le Ministre de la Défense, M. André Flahaut, et le Ministre de la Coopération au Développement, M. Armand De Decker prendront la parole. S.A.R. le Prince Mired de Jordanie, Président de National Committee for Demining and Rehabilitation, représentera son pays où se tiendra la prochaine conférence des Etats-Parties de la Convention d'Ottawa. Interviendront également M. Maxwell Gaylard, Directeur du Service de lutte antimines des Nations-Unies, et Mme Sylvie Brigot, Directrice Générale de la Campagne Internationale contre les Mines Antipersonnel.La conférence sera ouverte par des témoignages de deux rescapés, Mme Song Kosal du Cambodge et M. Ali Faroz Alizada de l'Afghanistan. La session se terminera par un message de jeunes qui se sont engagés en faveur du déminage.Des démonstrations de déminage auront lieu dans les jardins du Palais d'Egmont à partir de 10.30 heures. S.A.R. la Princesse Astrid ainsi que les Ministres De Gucht, Flahaut et De Decker y assisteront entre 10.30 et 10.40.Une conférence de presse des Ministres De Gucht, Flahaut et De Decker sera organisée à 10.45 heures. (salle Orange)Entre 11.00 et 12.30 heures se tiendra une table ronde sur le bilan et les perspectives de la Convention à la lumière de l'expérience acquise.La Belgique a été l'un des pays les plus actifs dans le processus d'élaboration et d'adoption de la Convention.Elle en a soutenu constammentles objectifs et promu son universalisation. Elle a apportéunecontribution significative au déminage humanitaire et à l'assistance aux victimes dans les pays affectés.La Belgique poursuivra son investissement au moins au niveau actuel élevé (6,5 millions d'euros par an) au cours des années à venir. Elle poursuivra également ses actions de formation et de déminage sur le terrain.En même temps, le déminage et l'aide aux victimes font partie intégrante des stratégies de stabilisation et de réhabilitation et s'inscrivent dans une perspective globale de développement.Les pays affectés ont dès lors un rôle essentiel à jouer dans la définition de leurs priorités.L'expérience de la Belgique dans le domaine de lutte contre les mines antipersonnel sera mise au profit de la campagne de mobilisation internationale contre les sous-munitions dont les conséquences sur le plan humanitaire sont au moins aussi désastreuses. Avec quelques autres pays engagés, la Belgique promeut au niveau international l'adoption en 2008 d'un instrument juridiquement contraignant interdisant les armes à sous-munitions qui causent des dommages humanitaires inacceptables.La Belgique étant d'ailleurs le premier pays à avoir sur le plan national adopté une législation d'interdiction de ces armes, jouera à nouveau un rôle pionnier face à l'un des défis actuels majeurs pour la sécurité humaine.RDV Presse :Mercredi 9 mai,Palais d'Egmont, Place du Petit Sablon, 1000 Bruxelles.1/ RDV à 8.30, arrivée et

accueil de S.A.R. la Princesse Astrid puis séance académique (9.00-10.30)2/ RDV à 10.15, démonstration de déminage en présence de S.A.R. la Princesse Astrid et des Ministres De Gucht, Flahaut et De Decker dans les jardins du Palais d'Egmont entre 10.30 et 10.40, puis conférence de presse des Ministres dans la Salle Orange à 10.45. Prière de confirmer votre participation en envoyant votre nom, prénom, média, nr carte de presse(belge ou Commission européenne) à presse@diplobel.fed.be avant mardi 8 mai 12.00. Contact presse : Service de presse SPF Affaires étrangères François Dumont Porte-parole adjoint Tel. : 02/5018042 GSM 0475/727635 Nathalie Baret Attaché Tel. : 02/5018068 Nick Van Haver Attaché de presse Ministre Flahaut. Tel. : 02/5502854 GSM 0475/450850 Erik Silance Attaché de presse Ministre De Decker Tel. : 02/501 8840 GSM 0475/756288

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be